

Vivacuire H2

« RÉVÉLEZ VOTRE POTENTIEL TROPHOBIOSE »



Engrais foliaire
à forte teneur en
oligo-éléments

Utilisable **BIO**
en agriculture biologique

RÈGLEMENT CE N°2018/848



- CUIVRE (Forme Hydroxyde) : 18%
- ZINC : 1,2%
- MANGANÈSE : 0,2%
- CALCIUM : Minimum 12%



GAMME
Nutrition & Biostimulation



ARBORICULTURE



VIGNE



MARAÎCHAGE



Technologie Hydro.



Facilité d'utilisation.



Stimule l'équilibre
naturel de la plante.



Renforce la résistance
aux stress abiotiques.

Vivacuire H2

« RÉVÉLEZ VOTRE POTENTIEL TROPHOBIOSE »



Doses recommandées



Arboriculture

Arbres à coque :

• Encadrement de floraison :

Stade Df2 (BBCH 57) à Gf (BBCH71), 3 à 4 Kg/ha, 3 à 4 applications.

Arbres à noyau :

• Pêchers :

> STADE A : 4kg/ha ; > STADE B à E : 1 à 2 kg/ha.

• Autres :

> STADE A : 4kg/ha ; > STADE B à E : 1 à 2 kg/ha ;

> STADE G à H : 1 à 2 kg/ha.

Arbres à pépins :

• Applications de printemps :

> STADE B à C : 4kg/ha ; > STADE C à E : 2 kg/ha ;

> STADE G à H : 0,8 à 1 kg/ha.

(NE PAS TRAITER SUR LES VARIÉTÉS SENSIBLES AU RUSSETING)

• Applications d'été :

> 0,8 à 1 kg/ha.

• Applications d'automne :

> Dès la récolte effectuée et avant la chute des feuilles, associé **Vivacuire H2** à d'autres éléments nutritifs pour assurer une bonne mise en réserve. 2 passages à 5 Kg/ha, cadence 15-20 jours.



Vigne

• Avec le T1 :

> 1 kg/ha, pour faciliter la reprise végétative.

• Avant fleur :

> 1 à 1,5 kg/ha, associer à chaque traitement phytosanitaire,

pour réduire l'impact des PPP sur la physiologie de la plante.

• De nouaison à véraison :

> 3 kg/ha, accompagnement nutritionnel selon les besoins de la plante.

• De véraison à récolte :

> 2 applications à 4 kg/ha, accompagnement de la mise en réserve. Conseillé en association avec **Vivalgue** à 2 L/ha.



Maraichage

Cucurbitacées :

> 3 applications, cadence 10 jours, à 2 kg/ha, lors de la mise en place de la végétation ; 2,5 kg/ha à nouaison.

Solanacées :

> 3 applications, cadence 10 jours, à 2 kg/ha, lors de la mise en place de la végétation.

Plantes potagères :

> 3 applications, cadence 10 jours, à 2 kg/ha, lors de la mise en place de la végétation.

Salades :

> 1 application tous les 15 jours, à 2 kg/ha, à partir de la 3ème semaine après plantation.

Brassicacées :

> 1 application tous les 15 jours, à 4 kg/ha, à partir de la 3ème semaine après plantation.

Carottes :

> 3 à 4 applications, à 4 kg/ha, à partir d'une hauteur de culture supérieure à 10 cm.

Fraises pleine terre :

> 1 application après le nettoyage des plants à 2 kg/ha ; 3 applications, cadence 10 jours, à 4 kg/ha, en production.

DANGER

Selon le règlement (CE). 1272/2008 (CLP) :

H318 : Provoque des lésions oculaires graves.

H302 : Nocif en cas d'ingestion.

H332 : Nocif par inhalation.

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Selon la Dir. 1272/2008 :

P261 : Eviter de respirer les poussières/aérosols.

P301 + P312 : EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

P304 + P340 : EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P280 : Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux.

P305 + P351 + P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P501 : Éliminer le contenu/réceptif conformément aux normes sur les déchets dangereux en vigueur.

CONDITIONNEMENT :

25kg

ENGRAIS NORME CE

Conditions d'emploi :

N'utilisez pas VIVACUIVRE H2 par temps froid (température inférieure à 8°C) ou pas forte hygrométrie.

Les associations sont de la responsabilité de l'utilisateur.

À n'utiliser qu'en cas de besoin reconnu.

Ne pas dépasser les doses recommandées.

VIVACUIVRE H2, marque déposée par VIVAGRO

Vivagro

la nature au service de vos cultures

TECHNOPOLE MONTESQUIEU
5 ALLÉE JACQUES LATRILLE
33650 MARTILLAC

+33 (0)5 57 78 32 68
+33 (0)5 57 29 38 35

WWW.VIVAGRO.FR